

# La commune fait appel à ses citoyens pour améliorer son cadre de vie

L'entité de Les Bons Villers lance sa 3<sup>e</sup> opération de développement rural et fait appel à ses citoyens

**J**amais deux sans trois. La commune de Les Bons Villers vient de lancer sa troisième opération de développement rural. Un programme qui vise à préserver le caractère rural de la commune et à améliorer son cadre de vie. Pour cela, les autorités locales vont travailler en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie, le bureau d'études Dr(ea)<sup>2</sup>m, la Région wallonne et les Bonsvillersois. Ce sont eux qui, au sein d'une commission locale de développement rural, vont être amenés à développer des projets permettant d'atteindre les objectifs visés par ce programme étalé sur quinze ans.

Fort du succès des deux premières opérations de développement rural, la commune a décidé d'en lancer une nouvelle. Pour rappel, une opération de développement rural vise à préserver et dynamiser la ruralité - il faut le dire, omniprésente à Les Bons Villers - et à améliorer le cadre de vie des habitants. Comment ? En élaborant plusieurs projets, subsidiés par la Région wallonne, parfois à hauteur de 80 %.

De fait, les deux premières opérations ont mené à l'aboutissement de nombreux dossiers (voir ci-contre). « *La première opération de développement rural (1995-2000) a permis d'améliorer les infrastructures publiques situées au cœur de nos villages (voiries, place du village...)* et la seconde a été, entre autres, de créer une maison de village pour chaque village », souligne Emmanuel Wart, bourgmestre de Les Bons Villers.

Et pour développer ce programme qui s'étalera sur quinze ans, la commune travaille en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie, la Région wallonne, le bureau d'études Dr(ea)<sup>2</sup>m et les Bonsvillersois. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui, au sein d'une commission locale de développement rural (CLDR) et encadrés par la Fondation rurale de Wallonie, vont devoir se charger de développer des projets en vue d'améliorer le cadre de vie de la commune. « *Cela permet de mettre en place une réelle dynamique citoyenne* », précise le bourgmestre.

## APPEL À CANDIDATURES

Cette CLDR sera composée de 3/4 de citoyens et de 1/4 d'élus. Elle reflétera la diversité de la

**La commission locale de développement rural, composée de 3/4 de citoyens et de 1/4 d'élus, sera le véritable moteur de l'opération**

population locale et sera le véritable moteur de l'opération. De fait, c'est cette commission qui assurera la mise en œuvre des projets.

Les inscriptions pour participer à la commission locale de développement rural se clôtureront le 10 juin. Pour plus d'informations ou pour obtenir un formulaire d'inscription, contactez

le 071/85.81.12 ou rendez-vous sur le site [www.lbv2030.info](http://www.lbv2030.info). Une fois lancée, la CLDR élaborera le plan communal de développement rural (PCDR). Un document qui regroupe toutes les fiches-projets initiées par la CLDR. Ce travail peut prendre trois ans avant l'approbation du Gouvernement wallon. À l'horizon 2020, les parties prenantes à cette opération espèrent présenter leurs différents projets à la Région wallonne afin de pouvoir bénéficier de subsides.

## RÉUNIONS CITOYENNES

Enfin et pour informer les Bonsvillersois de cette nouvelle opération, plusieurs réunions citoyennes vont avoir lieu. Une dans chaque village. Ainsi, la population est invitée le 2 mai à la maison communale à Frasnes-lez-Gosselies, le 4 mai dans la salle du vieux château à Mellet, le 9 mai dans la maison de village de Wayaux, le 16 mai à l'école primaire de Villers-Perwin et le 23 mai à la maison de village de Rêves. Toutes ces réunions auront lieu à 19h30.

À noter qu'une réunion pour les associations locales est prévue le 20 avril à 19h30 au vieux château et une autre sera organisée exclusivement pour les agriculteurs le 13 juin à la maison communale à 19h30. Toutefois et s'ils le préfèrent, les agriculteurs peuvent bien entendu prendre part aux autres réunions.

Les citoyens sont également invités à participer à l'enquête qui sera mise en ligne sur le site web de l'administration communale du 18 avril au 15 juin prochain. ●

O.PÂQ.



La maison multiservices de Mellet a été créée grâce à la précédente ODR. © TH.P.

## De nombreux projets lors de précédentes opérations de développement rural

## Près de 15 millions d'euros investis sur 15 ans



Le site « Agricoeur ». © D.R.

La commune des Bons Villers a décidé de se lancer dans sa troisième opération de développement rural (ODR). Un programme étalé sur plusieurs années qui permet à la commune de développer en concer-

tation avec les riverains de nombreux projets. Ainsi, au cours de la seconde ODR qui a débuté en 2002 pour se terminer l'année dernière, près de quinze millions d'euros ont été investis sur 15 ans. « *Nous avons déboursé sur fonds propres près de 5 millions d'euros* », précise Emmanuel Wart (MR).

Une cinquantaine de fiches projets a été présentée mais toutes n'ont évidemment pas abouti. « *Nous avons eu toutefois un bon taux de réussite* », souligne le bourgmestre Emmanuel Wart. « *Environ 2/3 ont été finalisés* », précise Martine Gilles de la Fondation rurale de Wallonie.

De fait, dans cette seconde programmation, de nombreuses maisons de village ont ainsi pu voir le jour. « *C'est bien simple, chaque village a désormais sa propre maison de village* », précise Emmanuel Wart. Du moins, une fois que l'ancienne grange de la ferme à

Frasnes-lez-Gosselies sera ré-aménagée en maison de village sur le site « Agricoeur ». « *Le projet est en cours de réalisation* », annonce le bourgmestre. Plusieurs pistes cyclables ont également été aménagées. On peut citer celle créée en 2009 qui permet de faire la liaison entre Mellet et Frasnes. De plus, au départ des réflexions menées durant cette seconde opération de développement rural, d'autres projets ont pu être développés. Ainsi et depuis 2007, la commune a lancé le « Bonvibus ». « *Pour ce projet, nous collaborons avec le TEC* ».

L'objectif est de faire passer le bus dans un maximum de rues de l'entité, en visant prioritairement les quartiers où les lignes régulières ne passent pas. Il permet aux citoyens de se rendre au marché de Fleurus, au marché de Pont-à-Celles ainsi qu'au centre commercial « City Nord » de Gosselies. ●

**Ce sont nos citoyens qui, au cours de leurs réunions, devront valider les projets, et cela avant qu'ils ne passent devant le conseil**

